



PRÉFET DE L'AUBE

BILAN MENSUEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

MAI 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

1. données brutes (non consolidées)

Accidents	Tués	Blessés
30	1	40

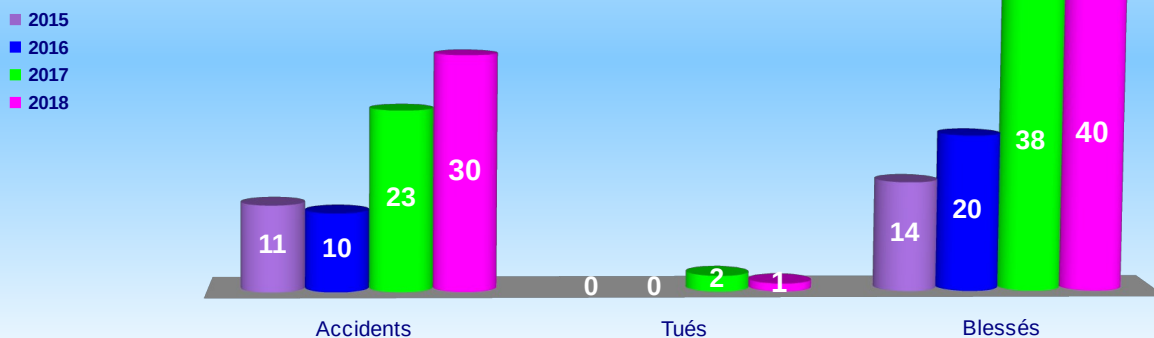
Le nombre d'accidents corporels connaît une hausse (+ 7) par rapport à mai 2017 (pour rappel : le mode de calcul des accidents en zone police a évolué depuis le mois de mai 2017, ce qui peut expliquer pour partie cette augmentation).

En revanche, le nombre de blessés a diminué (- 14). En ce qui concerne le nombre de tués, il a diminué puisqu'il est de 1 tué alors qu'il y en avait eu 2 en mai 2017.

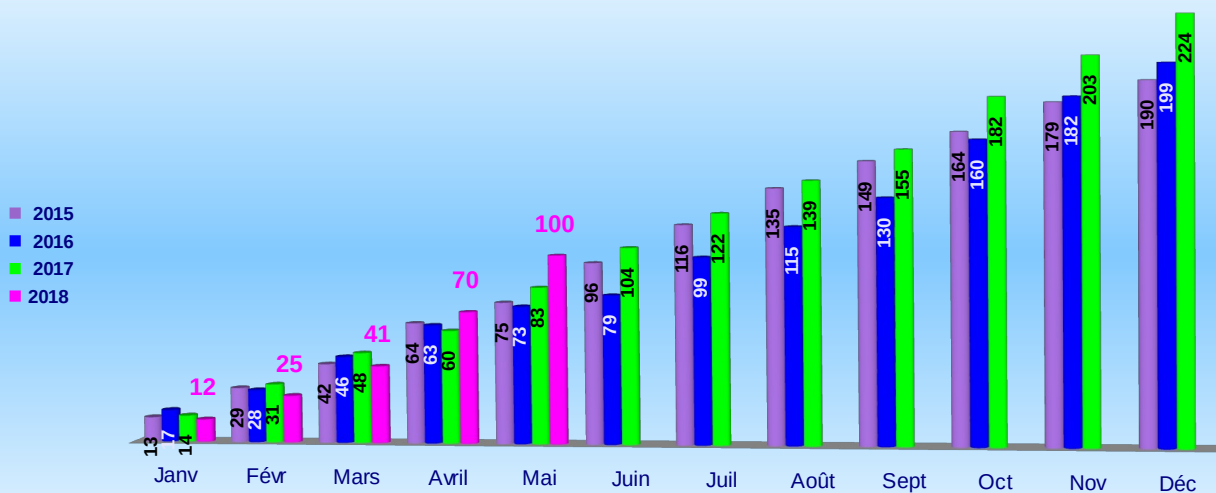
L'indice de gravité est de 3,57 (nombre de tués du mois/nombre d'accidents du mois) alors qu'il était de 8,69 en mai 2017.

Ce mois de mai montre que le nombre de blessés a bien régressé, puisqu'il enregistre 14 blessés de moins (40 blessés en mai 2018 - 54 blessés en mai 2017). De plus, on constate une moindre gravité des accidents, le nombre de blessés hospitalisés étant de 6 sur les 40 recensés. Le nombre total de tués arrêté au 31 mai 2018 est un peu inférieur à celui de mai 2017 (8 tués pour l'année 2018 - 9 tués pour l'année 2017).

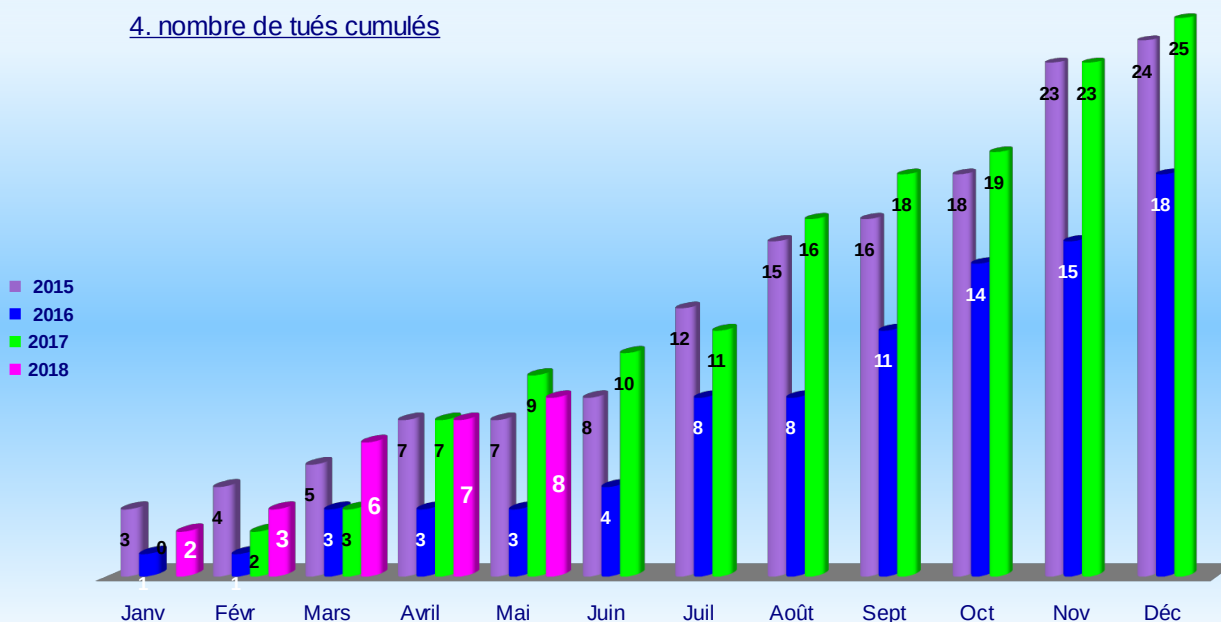
2. comparaison du même mois avec les années 2015, 2016, 2017 et 2018



3. nombre des accidents cumulés*

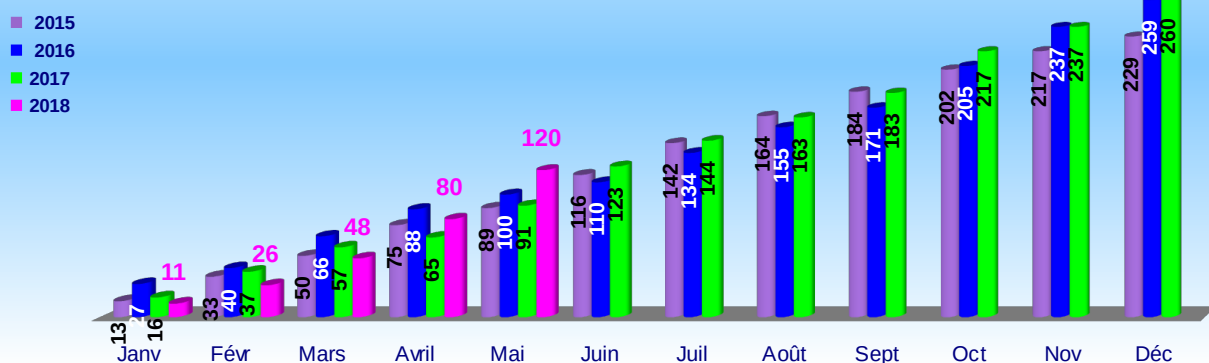


4. nombre de tués cumulés



* La forte augmentation du nombre des accidents est due pour partie au changement du mode de calcul des accidents en zone police depuis mai 2017.

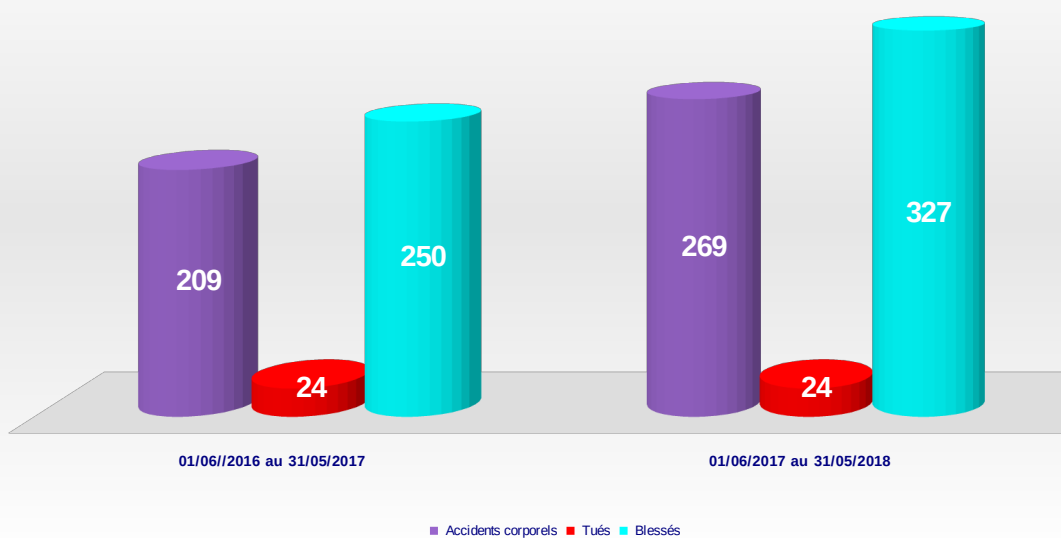
5. nombre de blessés cumulés



6. Répartition des tués selon l'âge et le type d'usagers

AUBE – 010	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et +	Total	Cumul 2018
Piétons								0
Bicyclettes								0
Cyclomoteurs								0
Motocyclettes								0
Véhicules légers			1				1	8
Poids lourds								0
Autres								0
Total	0	0	1	0	0	0	1	8

7. accidents et victimes en année glissante



8. Contrôle Sanction Automatisé

5 889 infractions* pour excès de vitesse ont été relevées par les équipements de terrain fixes et mobiles ce mois-ci.

Ces infractions se répartissent comme suit :

Excès de moins de 20 km/h	94,11%
Entre 20 et 40 km/h	4,62%
> 40 km/h	1,27%

La baisse des infractions est due au non fonctionnement de 7 radars discriminants

Evolution des infractions liées à la vitesse 2015-2016-2017 et 2018

Mois		ETD (Discriminants)	ETF (Fixes)	ETE (Embarqués)	ETM (Mobiles)	TOTAL
mai	2015	2 218	4 343	1 025	623	8 209
	2016	1 079	4 438	411	971	6 899
	2017	3 773	3 598	1 061	1 353	9 785
	2018	897	4 247	745	0	5 889

